

A PROPOS DES DÉPUTÉS «SYNDICALISTES»

DÉCLARATION

...

Umanità nova - 30 septembre 1921

Certains racontent, pour la satisfaction peut-être d'avoir des compagnons... de douleur, que l'attitude du compagnon Armando Borghi envers les candidatures de protestation et envers le fait, surtout, que Faggi et Di Vittorio acceptent toujours de rester députés, serait postérieure à sa sortie de prison et qu'elle serait due à l'influence des membres anarchistes de l'*Union Syndicale* qui seraient «*plus à gauche*» que lui.

Moi qui ai été compagnon de prison de Borghi, moi qui le voyais chaque jour au moment de la promenade et qui parlais avec lui des nouvelles que nous lisions dans les journaux, je dois déclarer, pour mettre les choses au point:

- que, quand nous avons appris les candidatures de Faggi et de Di Vittorio, Borghi a dit qu'il était persuadé qu'ils n'accepteraient pas qu'on les porte candidats;

- que lorsque nous avons appris qu'ils avaient accepté, Borghi en a été extrêmement affecté;

- que, bien qu'ils aient accepté, Borghi était toujours absolument persuadé que s'ils étaient élus, ils profiteraient de leur élection pour sortir de prison mais qu'ils démissionneraient immédiatement ou qu'ils resteraient nominalelement députés s'ils se voyaient menacés d'être arrêtés de nouveau, mais qu'ils s'abstiendraient rigoureusement de toute participation à la vie parlementaire;

- et que, dès le début, Borghi pensait fermement et de façon explicite que l'esprit, sinon les statuts, de l'*Union Syndicale* était clairement antiparlementaire et que ceux qui entendent avoir une responsabilité ou une influence sur une organisation ouvrière faite pour pratiquer l'action directe ne peuvent pas et ne doivent pas être députés, ni occuper d'autre poste, quel qu'il soit, qui serait lié à l'appareil d'État.

Et tout cela spontanément, en fonction de convictions déjà anciennes, sans aucune influence extérieure, étant donné qu'à l'époque, nous sommes restés deux mois sans pouvoir nous parler et sans avoir aucune relation avec l'extérieur.

Errico MALATESTA.
